

**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE****DECISION****PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE****LE DIRECTEUR,**

- Vu** le code de l'Education, notamment les articles L713-9 et R719-80 ;
- Vu** le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu** le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** les statuts de l'Institut d'Administration des Entreprises de NANCY (IAE NANCY) ;
- Vu** le procès-verbal du conseil de l'IAE NANCY relatif à l'élection de M. Loris GUERY en qualité de directeur de l'Institut en date du 8 octobre 2025 ;

Considérant que certains personnels de la Direction du Budget et des Finances de l'université peuvent être amenés à intervenir dans le cadre du processus de certification en cas d'absence ou d'empêchement des personnels de catégorie A au sein de la composante ;

DECIDE**Article 1**

Délégation permanente est donnée à Mme Karine COLLET responsable administrative à l'effet de signer au nom du directeur de l'IAE NANCY la certification du service fait dans le cadre de l'exécution du budget de l'institut.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Karine COLLET, délégation est donnée aux personnels suivants de la Direction du budget et des finances de l'université : Mme Danielle LOGNON ou Mme Nathalie DUHAUT ou Mme Nathalie CONROY, à l'effet de signer au nom du directeur de l'institut la certification du service fait dans le cadre de l'exécution du budget de l'institut.

Article 3

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 4

Le Directeur général des services et l'Agent comptable de l'université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée de manière permanente dans les locaux de la Présidence et de l'institut et publiée sur le site internet de l'établissement.

Fait à Nancy, le 15 octobre 2025

M. Loris GUERY

Affiché à la Présidence et Transmis au Recteur, Chancelier des universités le

14 OCT. 2025